



## **Livret d'accueil**

### **Plateforme de dématérialisation**

**[www.sara-demat.com](http://www.sara-demat.com)**

- 1/ Présentation la plateforme SARA DEMAT**
- 2/ Comment se créer un compte sur la plateforme SARA DEMAT**
- 3/ Comment participer à une formation d'une journée**
- 4/ Comment souscrire à un webinar de formation ?**
- 5/ Plateforme école / guides utilisateurs**
- 6/ Quelques prérequis techniques**
- 7/ Message à l'attention de vos fournisseurs habituels**

## 1/ Présentation de la plateforme SARA DEMAT

### **Pourquoi une plateforme de dématérialisation ?**

Dès le 1<sup>er</sup> octobre 2018, la totalité des marchés devront être dématérialisés conformément aux dispositions de l'ordonnance du 23 juillet 2015. Il est nécessaire pour cela d'être équipé d'un Profil d'Acheteur (Plateforme de dématérialisation) équipé de nombreuses fonctionnalités spécifiques, que les structures ne peuvent pas mettre en œuvre de manière individuelle.

A ce titre, la FEHAP et Uni SARA ont fait l'acquisition d'une licence mutualisée permettant à tous ses adhérents de bénéficier dans des conditions avantageuses d'une plateforme agréée : **Dematis**

### **Quelles sont les fonctionnalités dont je peux disposer sur la plateforme proposée par la FEHAP ?**

La plateforme permet de lancer des marchés mais aussi des accords cadre et des marchés subséquents.

#### **Parmi les fonctionnalités clés incluses dans le dispositif :**

- Gestion de tous types de procédures, accords-cadres compris
- Saisie directe de la publicité sur des formulaires simplifiés ou officiels
- Génération du DUME
- Transfert automatique de la publicité sur le site centralisé SARA-DEMAT.COM, sur le JOUE, ou sur tout type de titres de presse
- Mise en ligne du DCE (Dossier de Consultation des Entreprises)
- Réception électronique des plis dans un séquestre sécurisé, lecture des DUME entreprise.
- Notification électronique
- Traçabilité, rapports automatiques, conformité et sécurisation de vos procédures.

### **Qui paye quoi ?**

La FEHAP finance l'investissement, la licence annuelle, la maintenance et l'hébergement auprès de Dematis.

Les adhérents payent en fonction de leur consommation, directement à Dematis qui les facture trimestriellement dans un premier temps, puis mensuellement en fonction des volumes :

32 euros HT par marché.

35 euros HT par marché subséquent dans une configuration d'accords-cadres

#### **Parmi les options complémentaires disponibles :**

Profil d'acheteur personnalisé (aux couleurs de votre organisme) : 300 euros HT

Formations sous forme de E-learning (de 1 à 5 personnes maximum) : 250 euros HT.

Publication sur les supports de publicité additionnels (selon les supports).

#### **Vos contacts centralisés :**

Dematis : zone sud : Jenyfer Befort : 01 55 80 73 22 – [conseil@dematis.com](mailto:conseil@dematis.com)

Dematis : zone nord : Guillaume Deshoulières : 01 55 80 73 21 – [conseil@dematis.com](mailto:conseil@dematis.com)

Support Dematis : [support@dematis.com](mailto:support@dematis.com)

## 2/ Comment se créer un compte sur la plateforme SARA DEMAT ?

L'enregistrement de votre compte est gratuit. Seules les procédures dématérialisées sont facturées à consommation.

Se rendre à l'adresse Internet suivante : <http://www.sara-demat.com>

A partir de la page d'accueil, veuillez cliquer dans la partie acheteur sur «créer un compte acheteur».

### 1/ compléter le formulaire.

A noter :

**Chaque compte doit relié à une adresse e-mail unique.**

**Si vous intervenez simultanément pour plusieurs organismes, vous devrez indiquer une adresse e-mail différente par organisme.**

En fonction du code postal, vous serez automatiquement rattaché à la SARA dont vous dépendez.

### 2/ Vous recevrez sous 48 heures confirmation de l'activation de votre compte.

A noter :

En cas d'urgence, il reste possible de contacter le support pour faire accélérer la procédure. Pour cela, utiliser le module de tchat en bas de votre écran.

**Notez bien vos codes d'accès, ils ne pourront pas vous être communiqués ultérieurement.** En cas de perte, vous devrez réinitialiser vos identifiants.

#### **Comment faire si vous êtes plusieurs utilisateurs au sein de votre organisme ?**

Le premier utilisateur d'un compte sera considéré comme un administrateur local de son compte, et aura la possibilité de créer un second utilisateur.

**Attention à ne pas faire plusieurs enregistrements pour un même organisme, ce qui engendrerait des doublons et l'impossibilité de mettre en commun les données de votre organisme.**

POUR LES GCS : un GCS est une personne morale à part entière. Il convient donc de créer un compte comme pour une structure.

### 3/ Connectez-vous sur votre compte à partir de vos identifiants, et démarrez :

Bienvenue sur votre espace privatif. Vous pouvez démarrer une nouvelle affaire en commençant par cliquer sur le bouton « Démarrer une nouvelle affaire », puis laissez-vous guider.

En cas de besoin, vous disposez de guides utilisateurs dans la section AIDE / GUIDES.

Un support par tchat est disponible en bas à droite de votre écran.

### 3/ Comment participer à une formation d'une journée

Des formations sont organisées par le prestataire et la FEHAP pour le lancement de la plateforme et seront prises en charge par la FEHAP ou la SARA.

Les dates et lieu des formations sont disponibles au fur et à mesure de leur organisation sur la plateforme achats de la FEHAP : [www.plateforme-achats-fehap.fr](http://www.plateforme-achats-fehap.fr)

Après la phase de lancement de la plateforme, des formations présentiellees seront proposées dans le cadre d'UNIFAF.

### 4/ Comment souscrire à un webinar de formation ?

#### Qu'est-ce qu'un webinar de formation :

Si vous n'avez pas pu assister à une présentation de la plateforme organisée par les SARA et la FEHAP, ou si vous voulez réactualiser vos connaissances sur la plateforme, vous pouvez 'assister à un webinar, d'une durée d'une heure. Sa vocation est de vous apporter suffisamment de repères pour vous lancer sur la plateforme et démarrer une procédure d'achat.

#### Comment ça marche :

Il s'agit d'une démonstration de l'outil à distance accessible à partir de votre navigateur Internet. L'animateur va vous exposer le mode opératoire de la plateforme, selon plusieurs thèmes disponibles :

#### **1/ Premiers pas sur la plateforme**

- Comment se créer un compte
- Comment s'identifier
- Comment créer un nouveau marché
- Comment faire sa publicité
- Comment mettre en ligne un DCE
- Comment activer un séquestre des plis

#### **2/ Le suivi d'un marché, l'ouverture des plis**

- Comment consulter les registres des retraits, des questions, des dépôts.
- Comment gérer les questions-réponses sur la plateforme
- Comment alerter en cas de modification d'un dossier de consultation
- Gérer le journal des évènements, le rapport automatique
- Installer son certificat de déchiffrement
- Ouvrir les plis

#### **3/ La gestion des accords-cadres OU des marchés subséquents**

- Comment créer un marché subséquent
- Comment sont prévenues les entreprises
- Comment bien suivre les actions de l'entreprise
- Comment gérer la négociation

#### Combien ça coute ?

Une séance de webinar (E-learning) coûte 250 euros HT par groupe jusqu'à 3-5 personnes maximum.  
Pour vos inscrire, il convient de faire la demande à votre interlocuteur dédié ci-dessous.

**Vos contacts :**

Dematis : zone sud : Jenyfer Befort : 01 55 80 73 22 – conseil@dematis.com

Dematis : zone nord : Guillaume Deshoulières : 01 55 80 73 21 – conseil@dematis.com

## 5/ Plateforme école

Une plateforme école a été mise en place et est disponible à cette adresse :

<http://ecole.sara-demat.com>

A ce titre, vous pouvez utiliser un compte acheteur parmi les 10 comptes proposés ci-dessous.

fehapecole1/ecole1fehap

fehapecole2/ecole2fehap

fehapecole3/ecole3fehap

fehapecole4/ecole4fehap

fehapecole5/ecole5fehap

fehapecole6/ecole6fehap

fehapecole7/ecole7fehap

fehapecole8/ecole8fehap

fehapecole9/ecole9fehap

fehapecole10/ecole10fehap

**A noter : vous pouvez tout faire sur cette plateforme sans conséquence : les publicités et les mails ne sont pas envoyés.**

**Guides utilisateurs :** des guides de démarrage accompagnent ce livret d'accueil. Des tutoriels vidéos et des guides utilisateurs se trouvent également dans vos espaces privés dans le menu AIDE situé dans la barre grise supérieure de chaque page.

## 6/ Quelques prérequis techniques

### A : Sous Microsoft Windows (recommandé)

1/ Navigateur Internet à utiliser : Google chrome, Microsoft Internet Explorer 11 ou Firefox.

2/ Connexion internet : - minimum connexion ADSL avec une vitesse de 5 Mb par seconde. - Avoir une autorisation le cas échéant au niveau du PROXY (voir votre administrateur réseau le cas échéant) autorisant la connexion sur l'adresse IP 46.227.80.170 port 443 (https)

3/ Version de Windows : Etre équipé au minimum de Windows 7

4/ Puissance du poste : une puissance équivalente ou supérieure à pentium 2 GHz, 2 gigas de ram, et 1 giga d'espace disque disponible est recommandée.

5/ Version de Java :

N'avoir qu'une seule version de java installée sur le poste. En cas de pluri-installation de versions différentes, cela peut provoquer des dysfonctionnements. Il conviendra alors de désinstaller la totalité des versions de JAVA et de ne réinstaller que la bonne version.

Nous recommandons vivement d'avoir toujours JAVA à jour sur sa dernière version disponible (version 8 minimum).

Seul JAVA 32 Bits est fonctionnel sous un navigateur 32 bits.

### B : SOUS MAC OS

Pour fonctionner, il convient IMPERATIVEMENT d'utiliser un mac à partir de OS 10.7.

Vous aurez très certainement un pop-up qui apparaîtra au moment de lancer l'application indiquant « Impossible d'ouvrir le fichier \*\*\*\*\*.jnl car cette application provient d'un développeur non identifié ». A ce moment, il faudra vous rendre dans PREFERENCE SYSTEME puis icône SECURITE ET CONFIDENCIALITE. Dans la fenêtre, vous aurez alors un bouton en bas de fenêtre « Ouvrir quand même »

1/ Navigateur Internet à utiliser : Privilégier Google Chrome ou Mozilla Firefox ou Safari.

2/ Connexion internet : minimum connexion ADSL avec une vitesse de 5 Mbps

3/ Version de JAVA : Vous ne pouvez installer que la version compatible MAC proposée par votre système d'exploitation.

4/ Si votre ordinateur est raccordé à un proxy / pare-feu, il convient de créer une règle pour autoriser la connexion sur notre serveur. IP : 46.227.80.170 port 443 (https)

5/ Le nom des fichiers à transmettre ne doit en aucun cas contenir de caractères spécifiques tel que : Apostrophes, accents, ponctuation, espaces, caractères spéciaux, .... Entre autres, la longueur du nom de fichier est limitée à 30 caractères.

*Rappel : les utilisateurs sont en très grande majorité équipés de PC. Il convient de communiquer des fichiers compatibles pc.*

## 7/ Message à l'attention de vos fournisseurs habituels

Vous pouvez communiquer auprès de vos fournisseurs habituels sur la mise en place de cette nouvelle plateforme, que ce soit sur votre site institutionnel, sur la page dédiée à vos achats, ou via un mailing sur votre fichier.

Nous vous proposons le texte suivant que vous pourrez personnaliser.

*« Chers fournisseurs,*

*Notre association passe désormais ses achats sur la nouvelle plateforme <http://www.sara-demat.com>*

*Cette plateforme est mise en place par la FEHAP et Uni SARA ( <http://www.fehap.fr/> [www.plateforme-achats-fehap](http://www.plateforme-achats-fehap) ) et est accessible à l'ensemble des adhérents, soit 4 600 établissements.*

*Afin de bénéficier d'un service d'alerte par mots clés sur les achats de cette plateforme, nous vous invitons à vous créer un compte depuis cette page :*

*<http://sara-demat.com/index/enregistremententreprise>*

*A noter : cette plateforme est opérée par la société Dematis. Si vous possédez un compte sur d'autres plateformes du réseau E-marchespublics.com, vos codes fonctionnent sur sara-demat.com et il n'est pas utile de vous recréer un compte.*

*Xxx »*